



L'intelligence artificielle va-t-elle tuer les notaires?

L'intelligence artificielle est un des mots à la mode depuis quelque temps. Au même titre que blockchain ou disruption, ce terme attire l'attention. Et pour cause : peu de gens comprennent réellement ce qu'est l'intelligence artificielle et de cette opacité naît de nombreuses interrogations. Parmi celles que l'on retrouve le plus, il y a la question de l'automatisation. En somme : l'intelligence artificielle va-t-elle me prendre mon travail, ou celui de quelqu'un d'autre? Aujourd'hui on s'intéresse de plus près à l'impact de l'IA sur le métier de notaires. Comment perçoivent-ils cette technologie? Que peut-elle apporter au secteur? Et surtout, l'IA va-t-elle tuer les notaires? Pour répondre à tout cela, on va se baser notamment sur une étude récente menée par le portail immobilier des notaires, [Immonot](#).

Qu'est-ce que l'intelligence artificielle?

Clarifions les choses d'emblée de jeu : je ne vais pas ici m'étendre sur une définition de l'intelligence artificielle et son impact dans l'immobilier. C'est un sujet complexe qui mérite un article à part entière pour être réellement pertinent. Non, je vais simplement revenir sur les bases de l'intelligence artificielle, poser les fondations pour la suite de l'article.

L'intelligence artificielle est une technologie qui sous-entend qu'un programme, un algorithme, est capable d'apprendre en fonction de certains schémas d'interactions récurrentes. Pour le dire autrement : si, face à une situation précise, la réaction des utilisateurs est toujours la même, le programme va la retenir.

Pour illustrer un peu plus concrètement : si, à chaque ouverture d'un logiciel de transaction, la première réaction des utilisateurs est d'aller consulter les nouveaux contacts, l'intelligence artificielle va automatiquement afficher la rubrique des nouveaux contacts à l'ouverture du logiciel. De façon à faire gagner du temps et à maximiser le confort de l'utilisateur. Cela peut également se matérialiser par la complétion automatique des documents : si, sur chaque contrat, on place le nom, le prénom et les informations bancaires à tel endroit... l'intelligence artificielle les détecte et va automatiquement rédiger le contrat.

L'intelligence artificielle promet donc d'automatiser de nombreux process et de fluidifier les interactions. L'objectif est de permettre aux professionnels d'être plus performants et aux utilisateurs d'avoir de moins en moins de points de friction. On parle ici d'immobilier, mais cela vaut pour tout.

Forcément, je ne m'étendrais pas plus, mais on est ici en face de la définition de base de l'intelligence artificielle. On crée des scénarios et on apprend face à des situations récurrentes. Mais dans la limite des scénarios établis de base, avec le deep learning, les choses vont beaucoup plus loin... mais j'aborderais cela certainement dans un article un peu plus complet sur la question.

immo2.pro
Pays : France
Dynamisme : 0

Page 2/4

[Visualiser l'article](#)

L'intelligence artificielle et les notaires : histoire d'amour ou liaison dangereuse?

Maintenant que nous avons posé le cadre de notre démonstration, on va s'intéresser à l'étude réalisée par Immonot sur la perception de l'intelligence artificielle par les notaires et leurs attentes vis-à-vis de cette technologie. Une étude réalisée en novembre 2018 auprès d'un total de 400 notaires.

Les attentes des notaires vis-à-vis de l'intelligence artificielle dans l'immobilier
Voici quelques statistiques mises en exergue par l'étude réalisée par Immonot :

84 % des notaires pensent que l'intelligence artificielle va améliorer la productivité dans les études;
80 % du panel pensent que le notaire aura toujours sa place dans l'univers dominé par l'IA.

Le premier point sur lequel revient l'étude, c'est les attentes en termes de productivité. En effet, l'IA devrait permettre d'automatiser de nombreuses tâches fastidieuses, notamment au niveau de la saisie et de la vérification des données.

Préremplissage des documents;
Validation des dossiers;
Analyse et gestion des données des clients;
Et bien d'autres applications encore.

[Visualiser l'article](#)

L'image du notaire enseveli sous la paperasse pourrait bel et bien disparaître grâce à l'intelligence artificielle et à la transformation numérique de l'immobilier. On peut donc voir que les notaires attendent notamment de l'IA qu'elle leur prodigue des outils pour les assister.

L'étude revient également sur l'enjeu de l'intelligence artificielle vis-à-vis de la relation client. En effet, avec des outils tels que les chatbots, les notaires pourraient drastiquement améliorer l'expérience client qu'ils prodiguent. Les robots conversationnels pourraient en effet permettre d'éluder les questions récurrentes (Quels documents dois-je ramener? Quelqu'un peut-il signer à ma place? Quelles sont les démarches nécessaires en amont d'une vente?) que se posent les clients et qualifier au mieux leurs besoins. Le notaire n'aurait plus qu'à intervenir lorsque c'est vraiment nécessaire. Le client y gagne, car il peut poser ses questions sans pour autant avoir l'impression de déranger ou se sentir obligé, et le notaire, lui, peut capter des prospects tout en s'épargnant des échanges inutiles/redondants.

Les craintes liées à l'IA

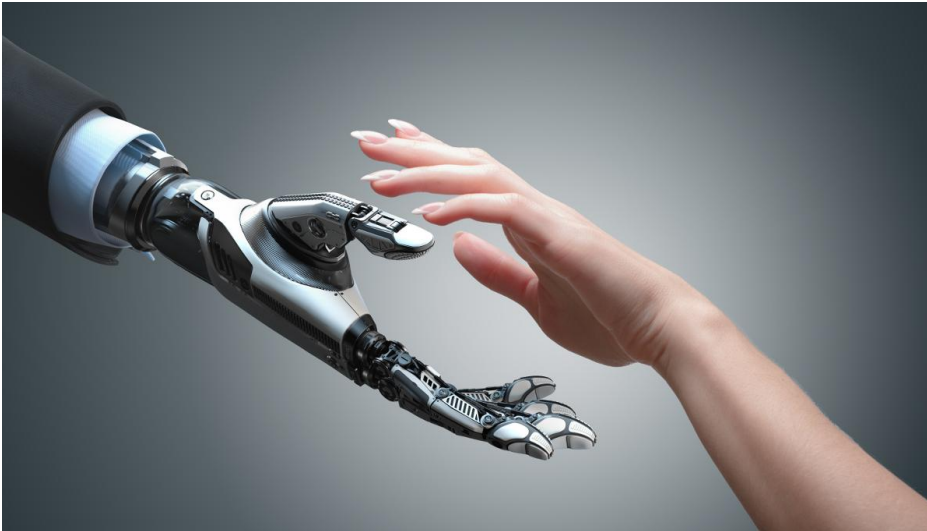
Seulement, voilà : tout n'est pas tout blanc au pays des notaires et de l'intelligence artificielle. Et s'ils sont nombreux à voir les avantages de cette technologie, ils sont tout autant nombreux à voir les risques que celle-ci engendre.

Cette statistique est assez impressionnante, surtout au regard de celles que l'on a citées plus haut dans l'article. Un peu plus de 7 notaires sur 10 estiment que l'intelligence artificielle peut menacer leur profession. En effet, si l'on couple l'intelligence artificielle et l'automatisation avec des technologies de sécurisation telles que la blockchain... on voit tout à fait comprendre comment la désintermédiation peut prendre forme.

Pour les notaires, le risque n'est pas seulement de perdre leur travail, mais surtout d'aller vers un appauvrissement des prestations proposées. Selon ces derniers, on peut craindre que la relation notaire/client se dégrade; les robots ne sont pas des psychologues et ne peuvent pas s'adapter aux spécificités de chaque situation. De plus, dans sa forme actuelle, l'intelligence artificielle ne peut pas proposer de prestations sur mesure. Pour ces professionnels, on se dirige vers une standardisation des conseils et des prestations de services. Alors que pour ces mêmes professionnels, leur métier se construit autour de la relation humaine et de l'adaptabilité.

immo2.pro
Pays : France
Dynamisme : 0

Page 4/4

[Visualiser l'article](#)

Seulement, l'étude d'[Immonot](#) démontre que les notaires sont très clairvoyants concernant l'intelligence artificielle. Plutôt que de se placer en confrontation avec cette dernière, la majorité des notaires se disent prêts à s'approprier cette technologie et à travailler en collaboration avec les outils qu'elle leur mettra à disposition. Et quand je dis la majorité, c'est tout de même 93,5 % des notaires interrogés qui ont déclaré être conscients qu'ils doivent se former et 69 % d'entre eux ont déclaré être prêts à travailler aux côtés d'un robot. De notre côté, c'est une position que l'on ne peut qu'encourager. Cela fait plusieurs années que l'on explique aux professionnels de l'immobilier qu'ils doivent embrasser la technologie et non se confronter à elle.